

[Texte]

Based on the testimony yesterday, perhaps it would be worth while for me to say one thing. One of our witnesses yesterday did not quite appreciate, until he was almost finished, that Bill C-29, which created the Ministry of Forestry in recent months, is really the starting point for this committee and does not necessarily constitute the parameters of our study. So we invite you to feel free to comment on the federal Department of Forestry and its terms of reference in whatever scope you see fit in response to questions and in your own presentation.

I would like to suggest that we start by inviting you to address the committee, and then we will continue with questions of about seven minutes each, from each member of the committee, through as many rounds as we find valuable and necessary. If we happen to be interrupted by bells, which I hope will not be the case, in view of, in my opinion, the privilege we have of Dr. Baskerville's presence for the information he will be able to provide to us, I would urge that we return and continue to hear his evidence until we have reached a reasonable conclusion.

• 1610

Dr. Gordon Baskerville (Dean, Faculty of Forestry, University of New Brunswick): Thank you very much, Mr. Chairman. I take it that if the bells ring it does not mean there is a fire.

The Chairman: That is right. Well, of sorts.

Dr. Baskerville: The Canadian forestry sector is in transition. The most pervasive thing in the sector in the 1990s is change. Literally everything is subject to change. The way of doing things is changing, the ways we think about things are changing. And that is essentially good news; really good news. It can turn into bad news if the change is not structured; and therein lies the potential role, a crucial role, for Forestry Canada.

In the past forestry has tended to be slow to change. The perspectives on the forest system and the social structures surrounding it have been slow to change. I think that has resulted partly from the fact that the forest does itself change slowly and partly because there was relatively low pressure on the resource. There was a tendency to specify what to do—here are the actions to take—and then leave that solution in place for a long time: take these actions and come back and see me in 50 years if you do not feel better.

In the present, and in the next 40 years of transition, we cannot afford to freeze the action set. The one thing we cannot afford is to leave in place one solution. For the present and the near term—the “near term” for me being the next 40 years—what is needed is a process to facilitate change, maybe even a process to regulate the change. But what we want is to keep the change viable and vital. The

[Traduction]

Je me dois de faire un commentaire en raison de ce qui s'est passé hier. Un de nos témoins ne s'est rendu compte qu'à la fin de son témoignage, pratiquement, que le projet de loi C-29, constituant le ministère des Forêts, est en fait le point de départ des travaux de ce comité et n'établit aucunement les paramètres de notre étude. J'espère que vous n'hésitez pas à faire des commentaires sur le ministère fédéral des Forêts et sur son mandat en réponse aux questions qui vous seront posées et lors de la présentation de votre exposé.

Voici comment nous procéderons; je propose que vous présentiez votre exposé au comité, puis nous passerons à une période des questions; les députés disposeront chacun d'environ sept minutes à chaque tour. Il y aura autant de tours que nous le jugerons nécessaire et utile. Si la sonnerie nous interrompt, ce qui je l'espère ne se produira pas, nous reviendrons après le vote pour poursuivre la réunion parce que c'est un grand privilège d'accueillir aujourd'hui M. Baskerville, qui a sans doute bien des choses à nous apprendre sur le secteur.

M. Gordon Baskerville (doyen, École de Foresterie, Université du Nouveau-Brunswick): Merci beaucoup, monsieur le président. Si j'entends une sonnerie, ça ne voudra pas dire nécessairement qu'il y a un incendie?

Le président: C'est exact. Ou presque.

M. Baskerville: Le secteur canadien des forêts traverse actuellement une période de transition. La principale caractéristique de ce secteur au cours des années 1990 sera le changement. Pratiquement tout peut changer. La façon dont on fait les choses change, et la façon dont on pense à ces choses change également. C'est une bonne nouvelle, une très bonne nouvelle. Cependant, la situation pourrait se détériorer rapidement si ce changement n'est pas structuré; et c'est là que Forêts Canada aurait un rôle à jouer, un rôle fondamental.

Par le passé, les changements se sont produits très lentement dans le secteur des forêts. Les perspectives sous lesquelles le système forestier était envisagé et les structures sociales connexes ont changé très lentement. Je crois que cette situation était en partie attribuable au fait que la forêt elle-même change très lentement et que très peu de pressions étaient exercées sur les ressources forestières. On avait tendance à adopter des plans ou des solutions qui demeuraient en place pendant très longtemps: faites ceci et revenez nous voir dans 50 ans si les choses ne vont pas mieux.

Actuellement, et il en sera ainsi au cours des 40 prochaines années de cette période de transition, nous ne pouvons pas nous permettre d'agir de la sorte. Nous ne pouvons pas nous permettre d'adopter une solution et de nous en contenter à tout jamais. Actuellement, tout comme à court terme—et par «court terme» j'entends les 40 prochaines années—il faut trouver une façon de